

Circonscription Angoulême Nord

Angoulême, le 8 octobre 2024

**Affaire suivie par
Audrey HUGONNAUD-FAYOLLAT
IEN Angoulême Nord**

L'inspectrice de l'Éducation nationale

à

Tél : 05 17 84 02 11

Mél : ce.angouleme.nord@ac-poitiers.fr

Cité administrative du Champ de Mars
Bâtiment B
Rue Raymond Poincaré
16023 Angoulême Cedex

Mesdames les directrices, Messieurs les directeurs,
Mesdames et Messieurs les enseignant.e.s,
Mesdames et Messieurs les membres du RASED,
Mesdames et Messieurs, les enseignants référents pour la
scolarisation des élèves en situation de handicap,
Mesdames et Messieurs, les enseignants référents pour la
scolarisation des enfants issus des familles itinérantes et
de voyageurs,

**NOTE DE SERVICE N°2
Mise en œuvre de l'École Inclusive**

Mesdames, Messieurs,

Je suis très heureuse de pouvoir vous envoyer la présentation des acteurs et des instances de la mise en œuvre de l'École Inclusive sur notre territoire.

J'ai eu l'occasion de rencontrer à plusieurs reprises les membres du RASED de notre circonscription. Ces personnes sont à vos côtés, à nos côtés pour ensemble accompagner tous les élèves de vos établissements et n'en laisser aucun au bord du chemin. Ils sont également présents pour apporter un regard extérieur sur des situations qui parfois vous dépassent et sauront vous écouter.

Vous trouverez dans cette note :

- Une cartographie des différents acteurs avec toutes les coordonnées nécessaires
- Le protocole de la circonscription rappelant les étapes importantes pour la prise en charge des élèves à besoins particuliers, présenté l'année dernière en réunion de directeurs
- La présentation des missions redéfinies de Fabien Alary, maître ADR de notre circonscription
- L'explicitation des interventions de Maud Canu et Cédric Léraut qui vous accompagneront dans la scolarisation des enfants de familles itinérantes et de voyageurs et des enfants allophones nouvellement arrivés
- Un modèle de PPRE et ses annexes.

Gaëlle Maire, conseillère pédagogique de circonscription, porte la mission École Inclusive de la circonscription. Elle peut vous soutenir face à la difficulté scolaire par sa présence à certaines équipes éducatives ou équipes de suivi et se déplacer en conseil des maîtres pour accompagner la réflexion collective.

Rassemblés en Pôle Ressource deux fois dans l'année, ces enseignants spécialisés ont pour objectif de prévenir et de remédier aux difficultés persistantes qui se manifestent dans les écoles afin d'améliorer la réussite scolaire de tous.

Afin de pouvoir œuvrer de manière la plus efficiente possible dans leur double rôle d'accompagnement des équipes et des parcours des élèves, il est important de se fier aux modalités d'organisation précisées dans les annexes et de respecter les dates qui vous seront communiquées dans l'année scolaire.

Après un mois passé à venir vous rencontrer, j'ai mesuré la richesse du territoire et la qualité de votre engagement et je vous remercie pour votre accueil et la qualité de nos échanges.

C'est avec un grand plaisir que je conclus ce deuxième courrier à votre attention en vous assurant de mon soutien, de mon écoute et de mon engagement au plus près des écoles et des élèves, pour la réussite de tous.

L'inspectrice de l'Éducation nationale
Audrey HUGONNAUD-FAYOLLAT

